



TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

Chacune des 12 Chambres de métiers d'Auvergne-Rhône-Alpes dispose en son sein d'un centre d'aide à la décision, service qui matérialise la capacité du réseau à intervenir sur le champ de l'accueil, de l'information et de l'orientation des jeunes.

L'action du réseau se décline en plusieurs axes d'intervention :

- La promotion de l'artisanat et l'information sur les métiers et l'apprentissage,
- L'accompagnement des jeunes dans le cadre de l'élaboration de leur projet professionnel,
- La relation avec l'entreprise et le développement des capacités d'accueil.

COORDONNEES DE L'ENTREPRISE VERSATAIRE

SIRET _____

Raison sociale _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Calcul du montant du solde de votre taxe d'apprentissage :

- Masse salariale 2019 (A) : _____
- Montant total de la taxe d'apprentissage (B) : $A \times 0.68\%$ _____
 - Montant du solde de la taxe d'apprentissage ($13\% * B$) = Euros

Versement du solde de votre taxe d'apprentissage 2020

- Versement en numéraire au CAD de la CMA de..... :
 - Montant versé : Euros
 - Chèque N° _____
 - Virement :
 - Date du versement _____
- Dons en nature au CFA de.....
 - Nature des biens donnés au CFA de..... :
 - Valeur du bien en euros
 - Date du versement